



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E8 - Accompagner au changement - BTSA MV (Métiers du Végétal) - Session 2011

1. Rappel du contexte

Ce sujet d'examen porte sur la conduite d'un processus de production en agriculture biologique, en particulier dans le domaine des légumes et des pratiques de désherbage. Les questions abordent les problèmes techniques rencontrés par un agriculteur, les rotations de cultures, le contrôle des adventices, ainsi que les implications d'une conversion à l'agriculture biologique.

2. Correction des questions

Question 1 : Hypothèses sur les problèmes techniques (3 points)

Il s'agit d'identifier des hypothèses expliquant la baisse de rendement et de qualité des légumes, l'augmentation des adventices et les difficultés de lutte contre les maladies et ravageurs.

- **Hypothèse 1 :** Épuisement des sols dû à une monoculture prolongée, entraînant une baisse de fertilité.
- **Hypothèse 2 :** Résistance accrue des adventices aux traitements chimiques, rendant les désherbages moins efficaces.
- **Hypothèse 3 :** Conditions climatiques défavorables (humidité excessive) favorisant les maladies et ravageurs.
- **Hypothèse 4 :** Mauvaise gestion des ressources en eau, entraînant un stress hydrique pour les cultures.

Question 2 : Intérêts de la rotation (4 points)

Cette question vise à expliquer l'importance de la rotation des cultures en agriculture biologique, notamment pour le contrôle des adventices.

- **Intérêt 1 :** Réduction de la pression des adventices : différentes cultures ont des cycles de vie et des besoins en nutriments différents, ce qui perturbe le développement des adventices spécifiques.
- **Intérêt 2 :** Amélioration de la santé du sol : la diversité des cultures favorise la biodiversité microbienne et la structure du sol.
- **Intérêt 3 :** Limitation des maladies et ravageurs : certaines cultures peuvent agir comme des pièges ou des répulsifs pour les nuisibles.

Question 2.2 : Choix de la rotation (4 points)

Il est demandé de choisir entre deux rotations et de proposer un engrais vert.

Choix de la rotation : Rotation N°1 est préférable car elle inclut des Fabacées qui enrichissent le sol en azote.

Engrais vert proposé : Implantation de trèfle violet entre la féverole et le blé d'hiver.

Justification : Le trèfle fixe l'azote atmosphérique, améliore la structure du sol et peut être utilisé comme couverture pour limiter l'érosion.

Question 3 : Contrôle des adventices (7,5 points)

Cette question est divisée en plusieurs sous-questions.

3.1 : Techniques de contrôle avant cultures légumières

Propositions :

- Faux semis pour perturber la germination des adventices.
- Solarisation pour chauffer le sol et tuer les semences d'adventices.
- Utilisation de toiles de paillage pour empêcher la lumière d'atteindre les adventices.

3.2 : Conditions d'application du désherbage thermique et de la herse étrille

Conditions :

- Le désherbage thermique doit être effectué lorsque les adventices sont jeunes (stade cotylédonaire).
- La herse étrille est efficace en conditions sèches et sur des adventices jeunes.

Intérêt : Ces méthodes sont respectueuses de l'environnement et permettent de réduire l'usage de produits chimiques.

3.3 : Difficultés de contrôle sur certaines cultures

Exemple : La carotte est difficile à désherber car elle a un développement lent et les adventices peuvent rapidement prendre le dessus.

3.4 : Calendrier prévisionnel des interventions

Proposition : Interventions de désherbage thermique 2 semaines après le semis, suivi de passages de herse étrille tous les 10 jours jusqu'à la fermeture du rang.

Question 4 : Paillage biodégradable (1,5 point)

Avantages :

- Réduction des déchets plastiques.
- Amélioration de la structure du sol en décomposant.
- Facilité d'utilisation et de mise en place.

Inconvénients :

- Coût potentiellement plus élevé que le paillage plastique.
- Durée de décomposition variable selon les conditions.
- Moins efficace contre certaines adventices comparé au plastique.

Question 5 : Modifications dues à la conversion en AB (4 points)

Les principales modifications peuvent être regroupées comme suit :

- **Structure de l'exploitation** : Adaptation des pratiques culturales, introduction de nouvelles cultures adaptées à l'AB.
- **Aspects commerciaux** : Changement de circuit de vente, nécessité de trouver de nouveaux clients pour la vente directe.
- **Aspects techniques** : Formation à de nouvelles techniques de désherbage et de fertilisation.

- **Aspects économiques** : Investissement initial pour la conversion, mais potentiel de revenus plus élevés à long terme grâce à la vente directe.
- **Aspects sociaux** : Implication de la fille dans la gestion, nécessité de former le personnel aux nouvelles pratiques.

3. Synthèse finale

Les erreurs fréquentes lors de cette épreuve incluent :

- Manque de précision dans les réponses.
- Omission de justifications pour les choix proposés.
- Incompréhension des enjeux de l'agriculture biologique.

Conseils :

Il est essentiel de bien lire chaque question et de structurer ses réponses. Utilisez des exemples concrets pour illustrer vos propos et n'hésitez pas à vous référer aux documents fournis pour étayer vos arguments. Enfin, gardez à l'esprit les principes de l'agriculture biologique tout au long de vos réponses.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.